



Comité de pilotage

Graie - Villeurbanne | 22 septembre 2025

Compte-rendu

Comité de pilotage

Graie - Villeurbanne | 22 septembre 2025 (13h30 - 16h30)

Compte-rendu

Présents

Fanny Arnaud (CNRS-EVS), Gerson Atadit-Mouori (INRAE), Bastien Barale (CNR), Céline Barbiero (EDF), Flora Branger (INRAE), Benoît Camenen (INRAE) (*visio*), Marina Coquery (INRAE), Aymeric Dabrin (INRAE), François Dufois (Ifremer), Hervé Dumont (INRAE), Isabelle Eudes (AE RMC) (*visio*), Mathieu Fressard (CNRS-EVS) (*visio*), Jérôme Labille (CNRS-Cerege) (*visio*), Jérôme Le Coz (INRAE), Christophe Mora (CNR), Bertrand Morandi (Graie), Brice Mourier (ENTPE), Oldrich Navratil (CNRS-EVS), Alexandre Peeters (CNRS-EVS), Hervé Piégay (CNRS-EVS), Olivier Radakovitch (ASNR), Elisa Thas (CNR-CNRS)

Excusés

Bertille Clavel (Région AURA), Geoffrey Deotto (EDF DIPDE), Alain Martinet (Région AURA), Marie Merle (EDF), Audrey Morot-Sir (SGAR), Manon Oubrier (Région AURA), Christophe Porron (DREAL), Marlise Tournoux (Région Sud PACA), Corinne Richerol (Région Occitanie)

1. Point administratif et budgétaire

- Les premiers livrables OSR7 (année 1) ont été remis aux partenaires financiers le 23 juin 2025 (envoi Bertrand Morandi, Graie) et sont accessibles via le lien suivant :

<https://nextcloud.inrae.fr/s/63nsepXHPkFfnD2>

Le rapport d'activités permet un suivi factuel de l'avancement du programme. Sur les 6 rapports scientifiques prévus, 2 sont reportés en Année 2 (rapport intermédiaire action B2 et D2) du fait de retard dans le recrutement des post-doc.

Les partenaires n'ont pas de remarques spécifiques concernant les livrables qui **sont validés par le Comité de pilotage**. Ils peuvent encore faire remonter leurs questions aux équipes de recherche. **Les services gestionnaires des équipes de recherche peuvent déclencher les demandes de solde : acompte auprès des différents partenaires financiers.**

- Le comité de pilotage fait ensuite un état d'avancement des conventions OSR7 par année :

- **Année 1 (2024-2025)**

Les demandes de subvention FEDER, CNR, EDF et Région Occitanie ont été effectuées en année 1 pour l'ensemble de la programmation (3 ans). Les conventions pluriannuelles FEDER, CNR et EDF ont été signées. Une vérification est à effectuer concernant la convention entre le CEREGE et la Région Occitanie, un courrier de validation de la demande ayant été reçu mais pas la décision d'attribution de l'aide.

La demande de subvention ENTPE auprès de la Région AURA a été déposée pour l'année 1. Il faut vérifier l'état d'avancement de l'instruction.

Les 5 conventions AE RMC pour l'année 1 ont toutes été signées. Elles peuvent être soldées par les services gestionnaires des équipes.

- **Année 2 (2025-2026)**

Les 4 demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau RMC ont été déposées d'après les informations dont dispose Gerson Attadit-Mouori (INRAE). Une vérification est à faire car Isabelle Eudes (AE RMC) ne trouve pas trace des demandes Ifremer et ASNR pour lesquelles Gerson Attadit-Mouori dispose de numéro projets pour ASNR (ex IRSN) (projet n° 56316) et pour Ifremer (projet n°55469).

Les conventions entre l'ENTPE et la Région AURA ont été déposées ou sont en cours de dépôt. Une vérification est à effectuer auprès des services de la Région.

- **Année 3 (2026-2027)**

Les 4 demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau RMC doivent être déposées d'ici la fin d'année. Gerson Attadit-Mouori va solliciter les services gestionnaires et proposer un accompagnement pour le dépôt.

- Une question est posée par Jérôme Labille (CNRS-CEREGE) pour savoir si des dépenses initialement prévues pour du fonctionnement peuvent être réorientées vers du salaire pour assurer la continuité du CDD sur le réseau de mesure.
 - ✓ Isabelle Eudes (AER RMC) ne voit pas d'empêchement si le montant total de la demande reste le même.
- Une question est posée concernant les nouveaux modes de calcul des subventions (passage au 12^{ème} programme) et ses implications sur les demandes Année 3.
 - ✓ Gerson Attadit-Mouori (INRAE) explique que les modes de calcul évoluent mais que les montants d'aide ne devraient pas changer. Ils avaient été fixés au préalable pour les 3 ans.
- D'un point de vue général, l'ENTPE fait remonter la difficulté administrative, et le temps investi par les services de l'ENTPE, pour la demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes au regard du montant d'aide attribué, et en baisse sur l'Année 2. La question de l'implication et du soutien des régions à l'OSR doit être posée dans la perspective de l'OSR8.
- Pour rappel, **il est important de transmettre les confirmations de dépôts des demandes et les décisions d'attribution à Gerson Attadit-Mouori (INRAE), Hervé Dumont (INRAE) et Bertrand Morandi (Graie) pour garantir le suivi.**
- Les contacts administratifs des partenaires scientifiques et des partenaires financiers sont mis à jour en séance (voir support).

2. Etat d'avancement des actions de recherche OSR 7

Voir support de séance

3. Information sur les actions en lien OSR

Voir support de séance

L'action sur le « Fonctionnement hydrosédimentaire du Rhône, de la confluence de l'Ain à la fosse de la Feyssine » (Action C2) est présentée par Hervé Piégay (CNRS-EVS). Cette action est terminée, avec une restitution effectuée le 17 septembre 2025. Elle a reposé sur le post doc de Théo Martinez. Un travail de compilation des données existantes et de réanalyse a été conduit. Le livrable de cette action est en cours de finalisation et sera partagé avec le Comité de pilotage de l'OSR. Le travail a notamment permis de réévaluer le transit sédimentaire annuel moyen ($20\ 000\ m^3$ au lieu de $40\ 000\ m^3$ estimés jusque-là). Sous l'influence des apports de l'Ain, le transport solide va continuer sur le secteur. Lors de la restitution, il a été recommandé d'organiser un séminaire en 2026 pour partager les connaissances sur le secteur, confronter les modélisations réalisées par les différents acteurs, et avec des discussions contradictoires et des questions concrètes en matière d'usages sur un secteur à enjeu.

Pour rappel, les autres actions en lien OSR qui ont été brièvement présentées sont les suivantes :

- post-doc Miribel (H. Piégay) – axe C
- projet COEUR / OTHU (M. Coquery) – axe B
- projet Suivi des microplastiques pendant l'APAVER / CNR (B. Mourier) – axe E

4. Organisation pour l'élaboration de la prochaine programmation (OSR8)

Voir support de séance

- Olivier Radakovitch fait un retour au comité de pilotage sur le séminaire scientifique OSR (responsables d'axes et d'actions) qui s'est tenu le 08-09 avril 2025. L'objectif de ce séminaire était de : 1/ repartager le projet scientifique de l'OSR (historique, objectifs fondamentaux à l'horizon 2030, prise en compte des évolutions d'enjeux de gestion...), 2/ améliorer l'animation collective des scientifiques de l'OSR (renforcer interdisciplinarité et transversalité entre équipes), 3/ anticiper les étapes futures et notamment la construction de l'OSR8.

Un compte-rendu a été rédigé et doit être partagé avec les partenaires. Les équipes scientifiques vont s'appuyer sur ce travail pour commencer à élaborer leur proposition d'actions de recherche pour le programme OSR8.

- La Gouvernance actuelle et celle pressentie pour l'OSR8 sont présentés. B. Camenen et J. Labille se sont portés candidats pour remplacer l'équipe actuelle.

- Les partenaires financiers sont interrogés sur l'intérêt de réorganiser le fonctionnement de l'OSR sur les années civiles.
 - Bastien Barale (CNR) n'a pas d'opposition *a priori* pour la CNR.

Bastien Barale (CNR) est obligé de quitter la réunion du fait du retard pris en séance.

- Céline Barbiero (EDF) n'exprime pas d'opposition pour EDF. Elle attire néanmoins l'attention sur le fait que le dernier versement EDF interviendra en 2026 (voir convention EDF) et qu'un décalage de démarrage au 1^{er} janvier 2028 privera l'OSR de soutien EDF en 2027.
- Isabelle Eudes (AE RMC) a la même vigilance pour l'Agence de l'eau et s'interroge notamment pour la pérennité des actions. Si l'objectif est de se recaler sur un calendrier en années civiles, il pourrait être plus opportun de penser une convention de 21 mois (9 mois en 2027 et 12 mois en 2028).

Le recalage administratif sur un calendrier en années civiles n'est pas une nécessité pour les partenaires. L'interruption ne semble, dans tous les cas, pas être la bonne solution. Le comité de pilotage ne prend pas de décision afin que les options présentées en séance puissent être étudiées.

La question d'une programmation scientifique qui passerait de 3 à 5 ans est également posée. Cette option pourra être discutée dans le cadre de la construction OSR8 en prenant en considération les avantages et les inconvénients administratifs et scientifiques. Le comité de pilotage ne prend pas de décision sur ce point.

- **Le calendrier de travail prévisionnel pour la construction de l'OSR8 en 2025-2026 est présenté :**
 - Décembre 2025 - Conseil Scientifique (CS) pour repartager les résultats du séminaire scientifique du 8 et 9 avril 2025.
 - Janvier-Février 2026 – Organisation des réunions d'axes par les responsables d'axes, en intégrant les résultats du séminaire scientifique du 8 et 9 avril 2025 => premier partage avec les partenaires.
 - Mars 2026 - Atelier associant la direction de l'OSR et les partenaires pour être en écoute des besoins opérationnels.
 - Mars 2026 - Conseil Scientifique (CS) pour partager les besoins opérationnels avec les scientifiques et commencer à structurer une première proposition de programmation.
 - Juin 2026 - Comité de pilotage (COPIL) pour discuter de la première proposition de programmation (au plan scientifique et budgétaire).
 - Juillet 2026 - Conseil Scientifique (CS) pour ajuster la proposition de programmation.
 - Septembre 2026 - Comité de pilotage (COPIL) pour valider la programmation finale.
 - Octobre-Décembre 2026 - Dépôt des demandes de subvention.

La démarche et le calendrier de travail proposés sont validés par le Comité de pilotage.

- La direction de l'OSR propose d'engager la réflexion scientifique OSR8 sur la base d'une hypothèse de budget constant, avec une prise en compte de l'inflation.
 - Céline Barbiero rappelle que le Plan Rhône-Saône se termine en 2027 avec des incertitudes sur l'implication des partenaires et sur le renouvellement du fond FEDER. Les discussions pour le renouvellement du Plan Rhône-Saône vont se tenir en parallèle du travail de construction de l'OSR8.
 - Isabelle Eudes (AE RMC) confirme ces incertitudes sur le futur du Plan Rhône-Saône. Elle rappelle que côté Agence de l'eau, le programme d'intervention a été adopté pour la période 2025-2030.
- Bertrand Morandi (Graie) souligne l'importance d'avoir une réflexion budgétaire globale intégrant le budget des actions scientifiques et le budget de l'animation. Les deux budgets sont bien distincts mais sollicitent les mêmes financements et doivent donc être coordonnés.



Observatoire
des Sédiments
du Rhône

Dispositifs scientifiques cadres



Partenaires scientifiques



Partenaires techniques et financiers



Cofinancé par
l'Union européenne